

EMPLOYEURS, REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CSE, SALARIÉS



Le saviez-vous ?

Les **risques chimiques**
sont la 2ème cause de
maladie professionnelle



**Le PRST 4 met à disposition des outils pour
vous accompagner dans vos démarches de
prévention du risque chimique :**

**J'emploie des
salarié·e·s**



Je suis salarié·e

L'État, les organismes de prévention
et les partenaires sociaux se mobilisent à vos côtés